# Projet INTEGRE - Comité de pilotage n°4 – Compte-rendu

*29 mai 2015, Papeete*

## I. Ouverture :

Au nom du Président de la Polynésie française, Charles Garnier a souhaité la bienvenue aux participants et transmis sa confiance dans la capacité du projet à atteindre ses objectifs de contribution à la valorisation durable de l'environnement des PTOM, à l'amélioration de la coopération régionale vers un développement durable du Pacifique et l'intégration des territoires européens dans les réseaux existants (secteurs primaire et économique, adaptation au changement climatique).

Efstratios Pegidis, au nom de la Commission européenne, a rappelé l'importance de la coopération régionale à l'échelle du Pacifique, alors que les PTOM partagent de nombreuses préoccupations avec leurs voisins dans le domaine de l'environnement et ont à relever des défis communs, notamment dans le domaine de l'adaptation au changement climatique et de la préservation de la biodiversité. Il a souligné l'importance du comité de pilotage qui doit permettre l'appropriation et la maîtrise du programme par ses bénéficiaires, en impulser les orientations générales, en valider les objectifs et assurer le suivi de son avancement en lien avec le cadre logique. Il est donc important que les pays lui accordent l'importance nécessaire et y assurent la représentation la plus adéquate. La Commission européenne y est observateur : elle apporte les clarifications nécessaires, facilite le suivi de la mise en œuvre et donc celui de sa bonne exécution. Après presque deux ans de travail, un grand chemin reste encore à parcourir en termes d'exécution des activités. La Commission invite donc les PTOM et la CPS à accélérer le plus possible la mise en œuvre du programme. Une attention particulière doit être accordée à l'exécution financière et à la dépense des fonds pour éviter de les perdre. Une évaluation à mi-parcours permettra d'y voir plus clair et d'apporter au besoin les adaptations nécessaires.

**Le présent compte-rendu doit être lu au regard de la présentation jointe, qui donne les détails présentés lors de la réunion. Seuls les précisions nécessaires à leur lecture, les points de discussion en séance et décisions entérinées sont ici exposés. La validation de ces éléments est effective avec la celle de ce compte-rendu par les membres du Comité.**

**Pour mémoire : « l'année INTEGRE » court du 1er juillet au 30 juin de l'année suivante. Le présent comité de pilotage, 4e COPIL depuis le démarrage du projet, est le premier COPIL annuel « classique », c'est-à-dire organisé autour du bilan de l'année N et de la programmation de l'année N+1.**

## II. Bilan de l'année écoulée (2014-2015)

### Activités et communication :

Le bilan des actions réalisées a été présenté par les pays et territoires pour la composante 2 et par l'équipe INTEGRE pour la composante 1 et le volet communication.

*A noter : le code couleur vert/jaune souligne l'état d'avancement des activités (conforme à la programmation/retard, inquiétudes ou absence de rapports techniques et financiers).*

#### Composante 2 : sur sites

Pour la Nouvelle-Calédonie, Peggy Roudaut (ordonnateur territorial) a rappelé les particularités de gouvernance (pilotage provincial sur chaque site, coordinatrice territoriale en poste à la CPS). La longueur des processus de validation explique le retard de consommation budgétaire affiché. Elle a souligné le travail effectué au niveau de la coordination et la fluidité des échanges au niveau du CCTT. Le travail réalisé en


Financé par :
Funded by :
European Union
Union européenne

concertation commence à porter ses fruits. Elle a également émis le souhait que la même méthodologie puisse être mise en œuvre dans le cadre du 11e FED.

A Wallis et Futuna, de même que dans les autres PTOM, certaines dépenses sont en fait déjà réalisées et seront comptabilisées après finalisation du circuit administratif. A Wallis, l'activité de renforcement du CET est en attente des résultats du projet d'échange (voir composante 1, activité 6) afin d'adapter la « méthode Fukuoka » à Wallis. A la demande de la Commission européenne, le service de l'environnement a précisé que la fourniture des éléments manquants (rapports techniques et financiers) serait effective dans quelques jours, en soulignant que la préparation de la session budgétaire de fin de mois a fortement mobilisé les services financiers.

En Polynésie française, Gabriel Sao Chang Cheong (service technique référent) a souligné le bon déroulement du projet et l'intérêt de la démarche nouvelle qui se met en place. Ce travail transversal, multidisciplinaire, multi-acteurs, « bottom-up » demande des adaptations : il a fallu des ajustements de procédure, de protocole d'information, pour faire face à cette démarche inverse de l'habitude mais qui porte ses fruits. Les acteurs locaux sont motivés et présentent des projets, qui sont remontés le long de la chaîne décisionnaire, la dynamique générée sur le terrain est positive.

*M. Gilles Parzi est intervenu, au nom du SPG Biofetia, pour faire part de ses inquiétudes car il ne retrouvait pas dans le déroulement de l'activité la programmation qui avait été convenue (implication d'une seule famille d'agriculteurs et refus d'autres intervenants proposés, manque de maîtrise du projet par le SPG, itinéraires techniques réduits…).*

*Le SDR n'a pas reçu de proposition d'autres intervenants : celle-ci doit lui être transmise.*

*La coordinatrice en Polynésie française a rendu compte de la première réunion du comité de suivi de l'activité, qui s'est tenue le 27 mai 2015, avec l'ensemble des acteurs impliqués, dont la directrice du SPG. Les itinéraires techniques à créer sont en cours d'identification, les personnes recrutées récemment consultent l'ensemble des agriculteurs afin de recueillir leurs besoins et de prévoir les nouveaux itinéraires. Il semble que M. Parzy n'ait pas eu accès à la totalité de l'information car l'association Biofetia, opérateur gestionnaire de l'activité, est pleinement impliquée et s'est déclarée satisfaite du montage en cours. Les participants au COIL ont par ailleurs pu constater, lors de la visite de terrain de la veille, la bonne avancée du projet et rencontrer les acteurs recrutés pour sa mise en œuvre.*

Pour Pitcairn, Kevin Lynch, vice-gouverneur, a rappelé la situation particulière de cette île isolée et à la population très faible (40 personnes), ce qui crée un certain nombre de difficultés dont il faut tenir compte, notamment en termes de capacités humaines, fortement mobilisées par la construction du nouveau wharf, financé par le 9e FED. Il a mentionné l'arrivée récente des travailleurs polynésiens. Caroline Vieux, coordinatrice en Polynésie française, a assuré le relais pour leur recrutement et a souligné l'implication de la mairesse de Papetoai. Ils seront logés gracieusement par Jacqui Christian, qui contribue ainsi au co-financement des activités du projet par la communauté. L'implication de la population et leur esprit d'entreprise sont visibles avec deux projets proposés, en ligne avec les grandes orientations du plan d'actions sur le territoire (jardin botanique, récupération et valorisation des déchets de verre). Enfin, l'activité de prévention de l'érosion terrestre va pouvoir être mise en œuvre suite à l'éradication de la population de chèvres sauvages (450 chèvres tuées en 2014).

⇨ **D'une manière générale, des dépenses ont déjà été engagées voire réalisées sur les sites même si la consommation affichée est très faible : les coordinatrices sont en attente du retour des livres de caisse et des rapports techniques.**


Financé par :
Funded by :
European Union
Union européenne

## Composante 1 : volet régional

*Réseau de fermes bio (C1.2/BIO) :*

L'implication de la chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie, opérateur gestionnaire pour la partie régionale, est soulignée. La mission de F Japiot (CANC) en Polynésie la semaine suivant le COPIL participera notamment à l'harmonisation des méthodes de mise en œuvre du projet sur les territoires. L'atelier de novembre en Nouvelle-Calédonie devrait permettre d'impliquer également les experts du réseau Pacifique (la participation des pays tiers est encore en définition, le Vanuatu et les îles Salomon ont été pré-identifiés). La Présidence a souligné l'importance d'associer le Service du développement rural de Polynésie française à cet évènement.

Des détails ont été apportés en ce qui concerne la déclinaison du projet dans les PTOM. Le travail en cours au niveau des structures familiales en Nouvelle-Calédonie a été mentionné. A Wallis et Futuna, la pertinence du volet « fertilité » a été soulignée : à lui seul, son succès témoignerait de la réussite de cette activité. Le projet pourrait également permettre de dépasser le stade de l'agriculture vivrière, avec une alimentation du marché relancé récemment. Enfin, le volet « semences » pourrait permettre de s'affranchir des difficultés d'approvisionnement en semences « classiques ». La relance du laboratoire in vitro pour le matériel végétal a été soulignée.

Enfin, à Pitcairn, actuellement non concerné par le réseau, le projet trouvera un écho, selon la demande qui pourra être exprimée, avec une déclinaison et une adaptation des expérimentations menées sur les sites pilotes des PTOM français. Le lien avec le projet de gestion des déchets peut en outre être fait, notamment avec le type de matériel présenté la veille à Moorea. Le relai va être fait vers la responsable du service de gestion des ressources naturelles, service technique référent du projet.

Au niveau régional, tous les acteurs participants sont membres du réseau POET-Com, pleinement associé au projet, et qui devrait en être renforcé.

*Adaptation au changement climatique et renforcement de la résilience (C1.2/CCA) :*

En Nouvelle-Calédonie, le choix a été fait d'affecter une part de l'enveloppe de la composante 2 au financement d'une thèse devant mettre « la science au service de la gestion ».

La Polynésie doit développer sa récente proposition, validée en CCTT le 21 mai 2015.

Wallis et Futuna doit encore concrétiser son projet (il avait été envisagé un volet de sensibilisation/vulgarisation ainsi qu'une articulation en lien avec la stratégie environnementale en cours de mise en place avec le PROE).

A l'échelle régionale, l'action sera définie une fois les demandes des territoires complètement exprimées. Il a été souligné que, en cette année de préparation de la COP21, plusieurs éléments pourront permettre de l'alimenter, ainsi que la définition du projet des PTOM pour le 11$^{e}$ FED, dont une des deux sous-thématiques est le changement climatique. Dans le cadre de la préparation de la COP21, la Nouvelle-Calédonie a ainsi demandé à être représentée au sein de la délégation française. Un sommet France-Océanie sera organisé en marge de la réunion. De plus, il a été rappelé que la France finance un poste de conseiller changement climatique à la CPS. Enfin, dans le cadre d'IFRECOR, une réflexion est en cours pour déposer, en réponse à l'appel à projets du GOPS, une proposition couvrant au moins les trois territoires français.


Financé par :
Funded by :
European Union
Union européenne

*Gestion régionale des déchets (C1.2/WST)*

L'échange de lettres avec le PROE pour la mise en œuvre de cette action vient d'être finalisé (signature du PROE le 29/05/2015 – pièce annexée au présent compte-rendu).

La Commission européenne insiste sur l'équilibre à conserver entre les PTOM et encourage ceux qui ne l'ont pas fait à faire part de leurs besoins en la matière.

La Polynésie française travaille depuis plusieurs années sur le sujet et a déjà résolu un certain nombre de problèmes. Le travail de refonte de la politique sectorielle est en cours, une attention particulière étant portée à l'éclatement et à la petitesse des îles. L'importance d'une insertion dans l'activité a été cependant soulignée dans la mesure où elle pourra permettre de valoriser ce travail, d'en mettre les fruits à disposition des autres PTOM et de tirer parti de l'expérience régionale (en particulier en termes de gestion des déchets sur les petites îles -action n°8).

*Atelier « tourisme durable (C1.1/ateliers régionaux – février 2015)*

En réponse à la Commission européenne qui s'interrogeait sur la manière dont les Ministères allaient intégrer les résultats de cet atelier, il a été rappelé qu'en Polynésie française, la politique du tourisme est en cours de refonte avec une association de l'ensemble des services. Un comité de pilotage s'est tenu mercredi 27 mai 2015. La conseillère technique du Ministère a souligné une participation lointaine au processus, mais également la nouveauté de la démarche qui englobe désormais les volets « environnement » et « culture » alors qu'anciennement seul le pilier économique était considéré.

Un questionnaire sera élaboré par l'équipe INTEGRE afin de faire le point, après une année, sur les retombées et bénéfices tirés par les participants.

*Echanges bilatéraux (C1.6)*

Sept projets ont été retenus sur les 8 déposés. La proposition n°8 (déposée par l'Université de Nouvelle-Calédonie, en lien avec la chambnre d'agriculture) n'a pas fait l'objet d'un refus mais elle sera financée dans le cadre d'une autre activité (voir partie suivante). Le budget prévisionnel de 60 000 € est dépassé et il est proposé de l'augmenter pour honorer toutes ces demandes. Cette augmentation, comme convenu, est proposée à budget constant pour la composante régionale.

Il a été remarqué que certains services de Polynésie française n'ont pas été mis au courant de l'existence de cette activité. Le processus de sélection a été rappelé (le comité de sélection est une émanation du COPIL, il comprend un représentant par PTOM, les coordinatrices territoriales n'en étant pas membres afin de pouvoir prêter assistance aux porteurs de projets) : il pourra être revu au besoin. Les détails concernant les activités proposées ainsi que les commentaires du comité de sélection sont de plus disponibles dans les documents préparatoires de ce comité de pilotage (rapport trimestriel et ses pièces jointes).

La question des délais a été abordée : sans qu'il n'y ait de limite dans le temps, le mieux sera de démarrer au plus tôt afin que les échanges se déroulent en 2015 si possible, et en tous cas avant le prochain COPIL. Dès que les compléments seront reçus (et plusieurs l'ont déjà été, qui sont satisfaisants), les activités pourront commencer.

Quelques compléments ponctuels :

- WF/ Fidji : les compléments demandés seront apportés très rapidement (les contacts seront pris par le responsable déchets du PROE lors de la réunion de la semaine prochaine)


Financé par :
Funded by :
European Union
Union européenne

- NC/PF : la demande a été déposée par l'ASBO (association de Nouvelle-Calédonie-Ouvéa), le projet prévoit la participation des techniciens et guides de l'association.
- PF/ ?: l'identification du partenaire sera faite après le diagnostic en cours sur le motu concerné, afin de choisir un pays présentant des caractéristiques suffisamment proches.
- Deux projets « coprah » : le service du développement rural de Polynésie française a souligné son intérêt pour cette thématique.

### Bilan financier :

Le taux de consommation global de 11% (51% de la première tranche de versement), à la date du 30 avril, est faible. A l'heure actuelle, le taux est déjà supérieur, et la consommation sur l'année (au 30 juin 2015) dont il sera fait état dans le rapport annuel sera supérieure.

Le bilan envoyé comprenait certaines erreurs dans les pourcentages de consommation.

⇨ **Le tableau corrigé est joint au présent compte-rendu.**

La Commission attire l'attention sur le fait qu'une demande de versement de la deuxième tranche (4 tranches de versement de l'UE vers la CPS sont prévues, chacune pouvant être demandée une fois 70% de la précédente consommés) en novembre pourrait conduire à un paiement seulement en 2016. L'idéal serait de faire la demande plus tôt, mais l'état de la consommation ne garantissant pas une consommation de 70% en juillet, l'audit a dû être décalé, compte-tenu de la disponibilité du cabinet externe, à novembre prochain). La Commission va donc revoir à la baisse sa prévision budgétaire pour 2015. L'équipe de coordination souligne qu'en ce cas il faudra sans doute revoir à la hausse la programmation 2016 car la demande de troisième tranche pourra arriver très rapidement.

⇨ **L'importance de fournir les livres de caisse rapidement a été soulignée car ceux-ci sont nécessaires à la comptabilisation effective des dépenses.**

## III. Temps forts de l'année 2015-2016

*Composantes 1 & 2 :* les projections qui ont été présentées par l'équipe INTEGRE été validées :

- La tenue du **prochain atelier technique (C1.1) en mars 2016 à Wallis et Futuna sur le thème de la gestion des déchets** ;
- La conduite du premier **« mini-atelier méthodologique » (C1.4) en septembre 2015 à Nouméa.** Sur une semaine, il réunira les personnes en charge de l'appui méthodologique et de l'élaboration des plans de gestion intégrée des zones côtières sur les sites (coordonnateurs / animateurs, services techniques référents, experts), soit une vingtaine de personnes au maximum ;
- Le **séminaire « agriculture biologique » (C1.2/BIO) si tiendra en novembre 2015. Il sera important de l'insérer dans le contexte du calendrier néo-calédonien :** semaine de l'Europe et séminaire régional sur l'innovation (projet en cours financé par le 10e FED thématique : 5 M€ dédié à l'élaboration de stratégies territoriales de l'innovation, tous PTOM confondus). Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie envisage de regrouper ces thématiques sous couvert de la semaine de l'Europe ;
- Pour les **échanges bilatéraux (C1.6) :**
    - Suivi des projets en cours : mise en œuvre par l'équipe INTEGRE qui alertera en cas de besoin au regard des compléments qui ont été demandés + un bilan à mi-parcours sera fourni au COPIL en fin d'année


Financé par : Funded by : European Union Union européenne

- Lancement du projet 2016 : sur la base des termes de référence 2015 (joints au présent CR et à amender par les membres du COPIL, notamment afin d'intégrer la possibilité de « greffe » d'autres acteurs sur les projets proposés). Les dates validées sont les suivantes : **lancement de l'appel à projet en septembre 2015, clôture le 15 janvier 2016**. **Les demandes de modification des termes de référence peuvent être envoyées aux coordinatrices INTEGRE jusqu'au 30 juillet 2015.**

*Plan de communication* :

La liste des **publications** prévues a été validée. Il a été suggéré de l'intégrer au projet de « web-doc » prévu dans le cadre de l'année européenne du développement.

En Polynésie française, les documents à venir seront utiles dans le cadre de ***l'information des services***, parfois peu au fait du projet. La Commission européenne a rappelé que la CPS a pour mission d'assurer la communication et la visibilité. Elle encourage les PTOM à prendre les mesures nécessaires s'ils constatent un déficit. En Nouvelle-Calédonie, la démarche en cours ***d'information des instances*** (CESE, Congrès, Sénat coutumier) a été soulignée.

Les maquettes des **produits de visibilité** ont été présentées et validées, sous réserve en ce qui concerne les tee-shirts. En effet, il serait souhaitable d'y ajouter un message, sorte de « devise » du projet. ➔ *une consultation sous forme de forum électronique est lancée à la suite de ce COPIL : l'ensemble des participants recevra un message électronique intitulé* ***« devise INTEGRE/INTEGRE motto ».*** En fonction du message choisi, le positionnement des logos pourra être repris. De plus, la couleur choisie (le bleu) a fait l'objet de discussions au regard de son adaptation aux pays chauds.

Enfin, des propositions d'utilisation de voies de communication complémentaires (affichages sur des autobus, voiles de navires…), voire de production d'autres supports personnalisés (« magnets » réfrigérateurs…), ont été formulées. D'autres produits pourront en effet être étudiés, mais le plan de communication vise à faire connaître le projet à travers ses réalisations et par là même à promouvoir la gestion intégrée. Quant aux « articles promotionnels », qui doivent être offerts et non vendus, ils devraient dans la mesure du possible être des articles « utiles » ou « pédagogiques », selon les orientations de la politique de communication de la CPS en cours d'élaboration.

En ce qui concerne **l'information des populations**, plusieurs actions sont prévues dans le cadre des activités de la composante 2 (animation locale, réunions publiques, posters en langues…). Elles pourront être au besoin complétées à l'aide du budget « communication » du projet (en articulation avec le plan de communication global).

*Programmation budgétaire :*

La répartition des lignes budgétaires prévues par la Convention de contribution est respectée. Comme convenu, l'évolution des prévisions détaillées au sein de chacune de ces lignes est soumise à validation du COPIL :

- La **répartition définitive de la composante 2** entre les 4 PTOM avait été entérinée par e-COPIL en décembre 2014-janvier 2015. Elle a été rappelée. Les règles de ***réallocation potentielles*** suivantes ont également été entérinées :
  - Réallocations internes (au sein de chaque PTOM) en cas d'abandon d'activité – exemple des choix réalisés en Polynésie française ci-dessous* ;
  - Alerte du COPIL par le PTOM en cas d'abandon d'activité sans possibilité de réallocation : **avant le mois de novembre**, pour réaffectation vers les autres PTOM à valider en e-COPIL en décembre/janvier 2016 ;


Financé par : Funded by : European Union Union européenne

* *Extrait du dernier CR de CCTT en Polynésie française*, concernant les actions en attente de co-financement, et alors que certaines actions ont été validées sans qu'un financement INTEGRE soit disponible à ce jour : « … *En cas de non-obtention des financements, il sera proposé au même porteur de soumettre une nouvelle activité. Dans le cas où le porteur ne soumettrait pas de nouvelle activité, les activités en attente seront financées. Dans le cas où il resterait encore de l'argent, il sera possible de compléter le financement de certaines activités déjà validées et ce après accord du CCTT* ».

- Au sein de la **composante 1**, les **réallocations entre activités sont validées**. A souligner en particulier :
  - Le financement du projet « appui linguistique » (proposé dans le cadre de l'appel à projet) est prévu dans le cadre de l'activité C1.2 (« appui aux réseaux régionaux ») ;
  - Le budget de l'activité C1.2/déchets est remonté (131 000 €), ceci étant potentiellement un peu sur-évalué (les budgets exacts de chaque activité seront précisés lors de leur lancement) ;
  - Le budget de l'activité C1.6 « échanges bilatéraux » est augmenté de 10 000 € afin de tenir compte de la validation de 7 des 8 projets présentés
  - Le budget de l'activité C1.2/CCA (activité régionale/adaptation au changement climatique), dont le contenu n'est pas encore défini, est diminué (de 150 000 à 67 000 €) pour alimenter ces dernières augmentations.

**Il est rappelé que cette répartition, interne à la composante 1, n'est pas figée. Elle pourra être modifiée en fonction de décisions ultérieures du COPIL concernant l'évolution des activités prévues.**

*Informations sur l'évaluation à mi-parcours :*

La Commission européenne a apporté des précisions sur cette évaluation :

- sa nature : une appréciation systématique et objective du projet par rapport à sa conception, sa mise en œuvre, ses résultats ;
- son objectif : mesurer la pertinence, le degré de réalisation des objectifs, l'efficience, l'efficacité, l'impact, la durabilité du projet ;
- les résultats attendus : 3 options possibles : continuer, réajuster, arrêter ;
- les modalités : une mise en œuvre par la Commission européenne :
  - le budget prévu de 120 000 € est détenu par la Commission (il est mentionné par la Convention de financement, et conservé de même que l'enveloppe « imprévus ») ;
  - l'évaluation est organisée par la Commission dans le cadre d'un « contrat-cadre » déjà en place – un « pool d'experts » est déjà identifié
  - la Commission rédige les termes de référence, qu'elle finalisera avec les PTOM (***modalités à préciser***), lance la demande de prestation, sélectionne un ou deux experts ;
  - les experts conduisent leur étude sur place. Ils pourront être amenés à se rendre auprès des ordonnateurs territoriaux et des acteurs du projet. Il est souligné qu'en cas de déplacement à Pitcairn, un préavis très en amont sera nécessaire, compte tenu du taux de remplissage du seul navire assurant la liaison avec l'île. La Commission juge peu probable le besoin d'un tel déplacement des évaluateurs.


Financé par :
Funded by :
European Union
Union européenne

*Difficultés liées au calendrier :*

En ce qui concerne la **période de mise en œuvre**, qui doit s'achever le 28 mars 2017, elle risque de s'avérer trop juste compte tenu du temps qui a été nécessaire à l'élaboration participative des plans d'actions. Il sera indispensable de prolonger cette durée afin de garantir une bonne exécution du projet (technique et financière), c'est-à-dire de prolonger la durée de vie des deux conventions (de financement et de contribution).

La Commission a précisé que deux types d'avenants existaient, pouvant être accordés sur la base de demandes dûment justifiées de la part des bénéficiaires des PTOM, représentés par l'Ordonnateur régionale et par le maître d'œuvre :

- avenant substantiel : lorsque sont impliquées des modifications budgétaires, de modalités de mise en œuvre, ou une révision des objectifs. Pour cela, l'avenant doit être approuvé sur la base d'une demande qui doit être adressée au Chef de la Délégation pour transmission à Bruxelles ;
- avenant non substantiel : cette demande est traitée au niveau de la délégation de l'UE pour le Pacifique et qui nécessite l'approbation du Chef de la Délégation.

La demande concernant le projet serait une simple demande de prolongation, sans modification budgétaire (pas de réallocation entre lignes prévues dans les conventions, pas de réévaluation globale), ni révision des objectifs ou des modalités de mise en œuvre.

⇨ **Le comité de pilotage a validé l'envoi, par l'ordonnateur régional, d'un courrier de demande d'avenant non substantiel à l'attention du chef de la délégation de l'Union européenne pour le Pacifique.**

En ce qui concerne la **date limite**, prévue par les conventions de financement et de contribution, pour signature de contrats individuels (trois ans après la signature : « D+3 »), certaines précisions ont été apportées :

- la D+3 de la convention de financement est d'ores et déjà respectée avec la signature de la convention de contribution le 28 août 2013 ;
- la D+3 de la convention de contribution (28 août 2016), qui concerne toutes les sous-traitances, tous les contrats signés par la CPS (achats comme prestations) :
    - o est respectée dans le cas des conventions de mise en œuvre signées avec les opérateurs gestionnaires → ceux-ci ne sont pas assujettis à une telle clause ;
    - o mais peut poser de réels problèmes, le délai d'au moins 7 mois (plus si avenant) pouvant conduire à des choix inadaptés de prestataires ou de fournisseurs sur la base de termes de référence encore trop flous ou à des engagements financiers irrationnelles, les tarifs étant généralement garantis à 3 mois au maximum. Des blocages peuvent également survenir du fait de la disparition de prestataires ou de fournisseurs après une identification prématurée.

La Commission précise que, s'agissant d'une gestion indirecte, il est peut-être possible d'obtenir une dérogation à cette règle. Ceci doit être étudié avec la délégation à Suva.

⇨ **Le Comité de pilotage a validé l'envoi, par la CPS, d'une demande de dérogation à la « D+3 » de la convention de contribution l'attention du chef de la délégation de l'Union européenne pour le Pacifique**


Financé par :
Funded by :
European Union
Union européenne

## IV. Rapports annuels

L'équipe INTEGRE a proposé une structure pour les rapports annuels (qui sont destinés aux membres du comité de pilotage ainsi qu'à la Commission européenne, et seront publiés – *format PDF seulement*), composée de :

- Une partie globale narrative, comprenant le bilan financier, la situation des activités régionales, ainsi que les éléments de gestion globale du projet (y compris la mise en œuvre du plan de communication) : sur la base du plan imposé par la convention de contribution ;
- Un ensemble de fiches de synthèse : à l'échelle des thèmes de chaque site, plus une par activité régionale thématique ;
- En annexes : les CR des CCTT de l'année de chaque pays, les diverses productions de l'année (CR des ateliers, analyses…).

**La structure et les nombre et thèmes des fiches (37 en tout) ont été validés**. Il a été mentionné que :

- des rapports plus précis, par activité, sont également prévus, mais qu'ils seront étudiés au niveau des CCTT ;
- une mise à jour plus fréquente pourra être envisagée, en fonction des évènements et des besoins ;

**La structure du rapport a été adoptée par le Comité de pilotage**, pour autant que :

- L'ensemble des éléments requis par la convention de contribution y figure, en particulier la comparaison prévu/réalisé, en termes d'activités et budgétaires ;
- Le contexte soit bien rappelé, avec en particulier une carte à l'appui ;
- Une analyse de l'expérience acquise soit incluse et permette aux sites / PTOM de tirer parti des enseignements du projet sur les autres sites / dans les autres PTOM. De premières analyses sont en effet prévues dans les rapports annuels, mais c'est surtout le rapport de capitalisation en fin de projet qui permettra la prise de recul globale nécessaire.

Des ajustements seront encore possibles avant la remise du prochain rapport, prévue en août 2016. En effet, l'année INTEGRE se déroulant du 1er juillet au 30 juin de l'année calendaire suivante, les rapports annuels sont demandés aux opérateurs pour début juillet, ce qui permet de consacrer ce mois à l'élaboration et à la validation du rapport.

Enfin, les **lieux des prochains comités de pilotage** ont été validés :

- 2016 : COPIL annuel à Nouméa ;
- 2017 : COPIL de clôture à Papeete.

## V. Liste des annexes :

- 1 : liste des participants
- 2 : ordre du jour
- 3 : rapport financier corrigé
- 4 : présentation (inclut 4 exemples de fiches de suivi)
- 5 : termes de référence de l'appel à projet « échanges bilatéraux » publié le 5 septembre 2014
- 6 : échange de lettres CPS-PROE pour la mise en œuvre de l'activité C1.2/WST


Financé par :
Funded by :
European Union
Union européenne

# Annexe 1 : liste de présence

**Membres du COPIL** :

- Charles Garnier – Présidence ;
- Délégation NC : ordonnateur : Peggy Roudaut – service technique référent excusé, mandat donné au gouvernement ;
- Délégation WF : ordonnateur : Carole Manry, service technique référent : Atoloto Malau ;
- Délégation PF : ordonnateur : Charles Garnier, service technique référent : Gabriel Sao Chan Cheong ;
- Délégation PN : ordonnateur Kevin Lynch – service technique référent excusé.

**Membres observateurs** :

- Commission européenne : Efstratios Pegidis (chef du bureau des PTOM)
- Equipe INTEGRE : Delphine Leguerrier (coordinatrice du projet coordinatrice Pitcairn), Caroline Vieux (coordinatrice PF), Julie Petit (coordinatrice WF), Yolaine Bouteiller (coordinatrice Nouvelle-Calédonie), Gaétane Faion (assistante de projet) ;
- CPS : excusée

**Autres observateurs** :

- Services de Polynésie française : Sylviane Fauvet (conseillère technique au Ministère de la culture et de l'environnement), Hervé Grihangne (conseiller technique au Ministère de l'agriculture), Mélanie Fomanoir (chef du service du développement rural), Harrys Chinain (chef du groupement d'étude à la direction de l'équipement), Natea Montillier Tetuanui (responsable ethnologie au SCP) (service de la culture & du patrimoine), Engel Raygadas (chargé d'affaires à la DAIE), Sylvia Berteil (chargée d'affaires à la DAEI) ;
- Gilles Parzy, représentant du POET-Com en Polynésie française – présent en tant que consultant du SPG Biofetia

*Le tableau ci-dessous donne les détails et les adresses électroniques.*


Financé par :
Funded by :
European Union
Union européenne

| Nom | Prénom | Organisme - fonction | Email | Statut |
|---|---|---|---|---|
| LEGUERRIER | Delphine | CPS - Equipe INTEGRE, Coordonnatrice du projet et Coordonnatrice Pitcairn | delphinel@spc.int | Observateur - équipe de coordination |
| BOUTEILLER | Yolaine | CPS - Equipe INTEGRE, Coordonnatrice Nouvelle-Calédonie | yolaineb@spc.int | Observateur - équipe de coordination |
| VIEUX | Caroline | CPS - Equipe INTEGRE, Coordonnatrice Polynésie française | carolinev@spc.int | Observateur - équipe de coordination |
| PETIT | Julie | CPS - Equipe INTEGRE, Coordonnatrice Wallis & Futuna | juliep@spc.int | Observateur - équipe de coordination |
| FAION | Gaétane | CPS - Equipe INTEGRE, Assistante de projet | gaetanef@spc.int | Observateur - équipe de coordination |
| HASSAN | Valérie | CPS - Interprète | valerieh@spc.int | Observateur - interprète |
| LOCKNER | Sophie | CPS - Interprète | sophiel@spc.int | Observateur - interprète |
| PEGIDIS | Efstratios | Union européenne - UE, Chef du Bureau de la Commission européenne à Nouméa | stratos.pegidis@eeas.europa.eu | Membre observateur – Commission européenne |
| LYNCH | Kevin | Consul General & Deputy Governor of Pitcairn Islands | kevin.lynch2@fco.gov.uk | Membre – Pitcairn – OT |
| MALAU | Atoloto | Chef du service de l'environnement, Service de l'environnement de Wallis & Futuna | senv@mail.wf | Membre – W&F – STR |
| MANRY | Carole | Adjointe au Chef de service de coordination des politiques publiques et du développement, Préfecture de Wallis & Futuna | carole.manry@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr | Membre – W&F – OT |
| ROUDAUT | Peggy | Adjointe au Chef de service de la Coopération régionale et des relations extérieures, Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie | peggy.roudaut@gouv.nc | Membre – NC – OT + représente le STR |
| GARNIER | Charles | DAIE - Référent du bureau aux affaires européennes | charles.garnier@presidence.pf | Membre – PF – OR & OT |
| SAO CHAN CHEONG | Gabriel | DIREN – Directeur | gabriel.saochancheong@environnement.gov.pf | Membre – PF – STR |
| BERTEIL | Sylvia | DAIE - Chargée d'affaire | sylvia.berteil@presidence.pf | Observateur |
| RAYGADAS | Engel | DAIE - Chargé d'affaire | engel.raygadas@presidence.pf | Observateur |
| FAUVET | Sylviane | MCE - Conseillère technique | sylviane.fauvet@culture.min.gov.pf | Observateur |
| GRIHANGNE | Hervé | MAA – Conseiller technique | herve.grihangne@hoturau.min.gov.pf | Observateur |
| CHINAIN | Harrys | DEQ – Chef du groupement d'étude et de gestion du domaine public | harrys.chinain@environnement.gov.pf; chef.gegdp@equipement .gov.pf | Observateur |
| FOUMANOIR | Mélanie | SDR – Chef de service | melanie.foumanoir@rural.gov.pf | Observateur |
| MONTILLIER TETUANUI | Natea | SCP – Responsable ethnologie, culture et patrimoine | natea.montillier@culture.gov.pf | Observateur |
| PARZY TEHAU | Gilles | Représentant SPG BIOEFETIA et POETCOM | bio@edenposc.org | Observateur |


Financé par :
Funded by :
European Union
Union européenne

# Annexe 2 : ordre du jour

## Le jeudi 28 mai 2015 à Moorea (visite de sites)

*8h15 :* *Départ de Tahiti*

*9h30 :* *arrivée au Lycée Agricole*

*9h30 - 12h :* *présentation des activités en agriculture biologique (ananas, compostage, ferme pilote)*

*12h - 13h30 :* *repas au Lycée Agricole (à confirmer)*

*13h30 -14h30 :* *présentation du projet de parcours ethnobotanique sur site puis de l'emplacement du parcours santé*

*14h30 - 16h :* *présentation de l'historique d'Opunohu et des travaux en cours sur la qualité de vie à Opunohu y compris les futurs projets de la nouvelle association en cours de création (Frédéric Torrente, Hereiti Arapari, Gloria Trafton)*

*16h40 :* *Départ de Moorea*

## Le vendredi 29 mai 2015 à Papeete (Salle du gouvernement, avenue Pouvana'a a O'opa)

*8h30 :* *accueil*

*9h00 :* *discours d'ouverture*

*TSVP*



Financé par :
Funded by :
European Union
Union européenne

**I : bilan de l'année 2014-2015 et discussion**

1/ Etat d'avancement technique du projet :
- Avancement des plans d'actions des territoires et des sites-pilotes
- Avancement des actions régionales du projet
- Focus sur les évènements marquants :
  - Atelier « tourisme durable » Papeete
  - Echanges bilatéraux : retour sur les projets sélectionnés

2/ Bilan financier annuel et question sur les taxes s'appliquant aux achats réalisés par le projet

3/ Communication et visibilité : Bilan des réalisations de l'année

**II : perspectives 2015-2016**

1/ Présentation des principaux temps forts à venir :
- dans chaque PTOM
- pour les activités régionales :
  - l'atelier régional INTEGRE sur l'agriculture biologique, fin nov 2015 en Nouvelle-Calédonie
  - l'atelier technique INTEGRE en mars 2016 à Wallis-et-Futuna. Validation de la thématique « déchets »
  - 2ème appel d'offres pour les échanges bilatéraux

2/ Communication : participation au colloque national des aires marines protégées à Brest en octobre, année européenne du développement, publications et supports de communication à venir

3/ Information sur l'évaluation à mi-parcours du projet prévu fin 2015/début 2016

4/ Discussion sur l'opportunité de demander un avenant de prolongation du projet, information sur le problème de la « D+3 »

**III : préparation du rapport annuel et questions diverses**


Financé par :
Funded by :
European Union
Union européenne

# Annexe 3 : rapport financier

## Récapitulatif Financier au 30 Avril 2015

| | EUR | |
|---|---|---|
| **Budget global du Projet :** | **11 442 580** | *100%* |
| **Montant global des dépenses :** | | |
| ➢ Année 1 | 495 459 | *4%* |
| ➢ Année 2 | 771 146 | *7%* |
| | **1 266 605** | *11%* |
| **Budget Restant :** | **10 175 975** | *89%* |

| | EUR | |
|---|---|---|
| **Financements reçus de l'UE:** | | |
| ➢ 1er versement : Nov 2013 | 2 500 000 | |
| **Total :** | **2 500 000** | |
| **Dépenses réalisées :** | | |
| ➢ Année 1 | 495 459 | |
| ➢ Année 2 | 771 146 | |
| **Total :** | **1 266 605** | *51%* |
| **Balance des financements perçus :** | **1 233 395** | ***49%*** |
| **% de consommation des financements perçus :** | | |
| **1er versement :** | | **51%** |

**Nouméa le,**

SECRETARIAT OF THE PACIFIC COMMUNITY
SECRETARIAT GENERAL DE LA COMMUNAUTE DU PACIFIQUE

Rupen Nand,
**Chef des Finances**



Financé par :
Funded by :
European Union
Union européenne

SPC Secretariat of the Pacific Community — CPS Secrétariat général de la Communauté du Pacifique

# RAPPORT FINANCIER

## AU 30 AVRIL 2015

Union Européenne

INTEGRE

| | | Année 1 28/08/2013 au 30/06/2014 | | | | Année 2 01/07/2014 au 30/06/2015 | | | | Année 3 01/07/2015 au 30/06/2016 | | | | Année 4 01/07/2016 au 29/03/2017 | | | | Global | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Budget | Dépenses | Variance | % Réalisation | Budget | Dépenses | Variance | % Réalisation | Budget | Dépenses | Variance | % Réalisation | Budget | Dépenses | Variance | % Réalisation | Budget Initial | Budget Révisé Oct14 | Dépenses | Variance | % Réalisation |
| | | Euro | Euro | Euro | Euro | Euro | Euro | Euro | Euro | Euro | Euro | Euro | Euro | Euro | Euro | Euro | Euro | Euro | | Euro | Euro | Euro |
| Cat. | Détails | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 1 | **Activités** | 560 000 | 20 571 | 539 429 | *3,67%* | 2 070 000 | 148 758 | 1 921 242 | *7,19%* | ######## | 0 | ## | # | ######## | 0 | ### | ## | *7 370 000* | 7 370 000 | 169 329 | 7 200 671 | *2,30%* |
| C1 | Composante 1: planification et réseaux | 450 000 | 20 571 | 429 429 | *4,57%* | 400 000 | 116 559 | 283 441 | *29,14%* | 400 000 | | ## | # | 400 000 | | ### | ## | *1 650 000* | 1 650 000 | 137 130 | 1 512 870 | *8,31%* |
| C2 | Composante 2: mise en œuvre | 110 000 | 0 | 110 000 | *0,00%* | 1 670 000 | 32 199 | 1 637 801 | *1,93%* | ######## | | ## | # | ######## | | ### | ## | *5 720 000* | 5 720 000 | 32 199 | 5 687 801 | *0,56%* |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 2 | **Ressources Humaines** | 470 000 | 286 453 | 183 547 | *60,95%* | 470 000 | 372 277 | 97 723 | *79,21%* | 495 000 | 0 | ## | # | 495 000 | 0 | ### | ## | *1 930 000* | 1 930 000 | 658 730 | 1 271 270 | *34,13%* |
| 2,1 | Coordonnateur | 119 500 | 93 524 | 25 976 | *78,26%* | 119 500 | 99 678 | 19 822 | *83,41%* | 124 500 | | ## | # | 124 500 | | ### | ## | *490 000* | 488 000 | 193 202 | 294 798 | *39,59%* |
| 2,2 | Assistant | 50 000 | 5 817 | 44 183 | *11,63%* | 50 000 | 37 734 | 12 266 | *75,47%* | 55 000 | | ## | # | 55 000 | | ### | ## | *210 000* | 210 000 | 43 551 | 166 449 | *20,74%* |
| 2,3 | Coordonateur Wallis et Futuna | 99 500 | 55 313 | 44 187 | *55,59%* | 99 500 | 82 372 | 17 128 | *82,79%* | 104 500 | | ## | # | 104 500 | | ### | ## | *410 000* | 408 000 | 137 685 | 270 315 | *33,75%* |
| 2,4 | Coordonateur Polynésie française | 99 500 | 75 701 | 23 799 | *76,08%* | 99 500 | 71 608 | 27 892 | *71,97%* | 104 500 | | ## | # | 104 500 | | ### | ## | *410 000* | 408 000 | 147 309 | 260 691 | *36,11%* |
| 2,5 | Coordonateur Nouvelle-Calédonie | 99 500 | 54 331 | 45 169 | *54,60%* | 99 500 | 80 466 | 19 034 | *80,87%* | 104 500 | | ## | # | 104 500 | | ### | ## | *410 000* | 408 000 | 134 797 | 273 203 | *33,04%* |
| 2,6 | Coûts annexes RH (recrutement, stagiaires…) | 2 000 | 1 767 | 233 | *88,35%* | 2 000 | 419 | 1 581 | *20,95%* | 2 000 | | ## | # | 2 000 | | ### | ## | *0* | 8 000 | 2 186 | 5 814 | *27,33%* |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 3 | **Missions** | 250 000 | 93 840 | 156 160 | *37,54%* | 250 000 | 48 914 | 201 086 | *19,57%* | 250 000 | 0 | ## | # | 250 000 | 0 | ### | ## | *1 000 000* | 1 000 000 | 142 754 | 857 246 | *14,28%* |
| 3,1 | Frais de mission (dont comités de pilotage) | 250 000 | 93 840 | 156 160 | *37,54%* | 250 000 | 48 914 | 201 086 | *19,57%* | 250 000 | | ## | # | 250 000 | | ### | ## | *1 000 000* | 1 000 000 | 142 754 | 857 246 | *14,28%* |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 4 | **Prestations externes (équipements, fournitures, autres coûts)** | 55 000 | 56 741 | -1 741 | *103,17%* | 44 704 | 109 151 | -64 447 | *244,16%* | 51 704 | 0 | ## | # | 61 408 | 0 | ### | ## | *186 000* | 212 816 | 165 892 | 46 924 | *77,95%* |
| 4,1 | Equipements | 20 000 | 16 326 | 3 674 | *81,63%* | 3 000 | 15 227 | -12 227 | *507,57%* | 5 000 | | ## | # | 3 000 | | ### | ## | *31 000* | 31 000 | 31 553 | -553 | *101,78%* |
| 4,2 | Fournitures | 5 000 | 7 138 | -2 138 | *142,76%* | 5 000 | 7 624 | -2 624 | *152,48%* | 5 000 | | ## | # | 5 000 | | ### | ## | *20 000* | 20 000 | 14 762 | 5 238 | *73,81%* |
| 4,3 | Locations diverses (salles, matériels traduction, …) | 5 000 | 12 509 | -7 509 | *250,18%* | 5 000 | 2 627 | 2 373 | *52,54%* | 5 000 | | ## | # | 5 000 | | ### | ## | *20 000* | 20 000 | 15 136 | 4 864 | *75,68%* |
| 4,4 | frais de traduction | 10 000 | 598 | 9 402 | *5,98%* | 10 000 | 6 467 | 3 533 | *64,67%* | 15 000 | | ## | # | 15 000 | | ### | ## | *50 000* | 50 000 | 7 065 | 42 935 | *14,13%* |
| 4,5 | frais de consultants | 15 000 | 20 170 | -5 170 | *134,47%* | 15 000 | 77 206 | -62 206 | *514,71%* | 15 000 | | ## | # | 20 000 | | ### | ## | *65 000* | 65 000 | 97 376 | -32 376 | *149,81%* |
| 4,6 | audits financiers | | | | | 6 704 | 0 | | | 6 704 | | ## | # | 13 408 | | ### | ## | *0* | 26 816 | 0 | | |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 5 | **Information et visibilité** | 32 000 | 5 441 | 26 559 | *17,00%* | 34 296 | 41 597 | -7 301 | *121,29%* | 58 296 | 0 | ## | # | 56 592 | 0 | ### | ## | *208 000* | 181 184 | 47 038 | 134 146 | *25,96%* |
| 5,1 | publications | 12 000 | 244 | 11 756 | *2,03%* | 9 296 | 604 | 8 692 | *6,50%* | 18 296 | | ## | # | 16 592 | | ### | ## | *83 000* | 56 184 | 848 | 55 336 | *1,51%* |
| 5,2 | actions de visibilité (media, évènementiel, ateliers,…) | 20 000 | 5 197 | 14 803 | *25,99%* | 25 000 | 40 993 | -15 993 | *163,97%* | 40 000 | | ## | # | 40 000 | | ### | ## | *125 000* | 125 000 | 46 190 | 78 810 | *36,95%* |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 6 | **Coûts de fonctionnement CPS (maximum 7%)** | 187 145 | 32 413 | 154 732 | *17,32%* | 187 145 | 50 449 | 136 696 | *26,96%* | 187 145 | 0 | ## | # | 187 145 | 0 | ### | ## | *748 580* | 748 580 | 82 862 | 665 718 | *11,07%* |
| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | **Sous-total : 1+2+3+4+5+6** | 1 554 145 | 495 459 | 1 058 686 | *31,88%* | 3 056 145 | 771 146 | 2 284 999 | *25,23%* | ######## | 0 | ## | # | ######## | 0 | ### | ## | *11 442 580* | 11 442 580 | 1 266 605 | 10 175 975 | *11,07%* |



Financé par :
Funded by :
European Union
Union européenne